

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 8 JUILLET 2026 à 19 h 30

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : Vanessa ORGELET (pouvoir donné à Marie LABROSSE GROSSET)

Secrétaire de séance : Flavie WIDMAIER

Date de la convocation : 2 JUILLET 2026

Date de l'affichage : 2 JUILLET 2026

La séance est diffusée en direct via l'utilisation de la plateforme YouTube.

I – Informations CCDSV et autres structures intercommunales
--

CCDSV (Communauté de communes Dombes Saône Vallée) :

Flavie WIDMAIER indique qu'il a été procédé à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration des eaux usées sur Ars. Elle remplace 2 stations obsolètes, et a été mise en service en mai dernier. Elle traitera les rejets dans le Formans. Une visite pour le grand public sera organisée prochainement. Elle est située entre Ars et Savigneux.

Concernant l'analyse des eaux du bassin versant : suite à la transformation de la station du Formans, on note une nette amélioration sur les mesures de rejet de phosphore.

Mme le Maire note qu'il est intéressant de voir ce qui peut être fait avec VNF (Voies Navigables de France) et la CCDSV.

Denis MARC indique avoir assisté à la 1^{ère} réunion de la commission économie et emploi avec Caroline LEGOUGE. Quelques chiffres sur le territoire de la CCDSV : 5 500 emplois, 400 entreprises sur 259 hectares, un pôle dynamique. Le taux de chômage est faible. Des flyers ont été déposés en mairie pour les créateurs d'entreprises pour avoir des aides.

Franck ROCHON du VERDIER et Gladys FLAMAND BAR ont participé à la commission sport. Pour le mur d'escalade : il faut venir sur place pour voir s'il peut être mis dans la cour de l'école. Le mur tourne sur les communes du territoire de la CCDSV. Il faut faire attention aux points d'ancrage dans la cour de l'école. Des visites de sites sportifs sont prévues.

Gladys FLAMAND BAR a assisté à la première commission tourisme et voie bleue. Des appels à projets ont été lancés auprès des élus de la commission communautaire.

II – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mai 2026 et du 5 juin 2026 (Délibérations n°D2026_052 et 053)

Madame le Maire propose au conseil d'approuver les procès-verbaux des séances du 27 mai 2026 et du 5 juin 2026.

Il n'y a pas de remarques soulevées par les conseillers, qui approuvent à l'unanimité, les procès-verbaux des conseils du 27 mai et du 5 juin 2026.

III – Approbation du règlement intérieur du conseil municipal (Délibération n°D2026_054)

Le projet a été transmis en amont aux conseillers municipaux.

Le dossier est rapporté par Karine DEBEAUNE, qui explique que le règlement intérieur va régir le fonctionnement du conseil municipal. Il s'agit d'une obligation légale.

Il est simple, et inspiré du souffle porté par la nouvelle municipalité : circulation de l'information et simplicité. Le règlement intérieur contient 7 chapitres.

L'article 14 renvoie à la charte de l'élu local, sur les risques de conflits d'intérêt.

Le règlement intérieur traite des créations des commissions municipales (7) et des commissions extra-municipales.

Le chapitre 7 traite des questions orales : pas de formalisme excessif.

Le droit à l'information pour tous les élus est inscrit.

Il est précisé que le règlement intérieur est un document qui pourra évoluer dans le temps.

Christine GREEN demande pourquoi les questions orales sont limitées à 3 par personne. Karine DEBEAUNE répond que c'est à titre indicatif, et c'est ce qui est constaté. Mme le Maire précise que c'est pour ne pas trop alourdir la séance du conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement intérieur dans les conditions exposées.

IV – Création de la commission extra-municipale d'embellissement du village (Délibération n°D2026_055)

Gladys FLAMAND BAR rapporte le dossier.

Beaucoup de volontaires se sont proposés pour faire partie de cette commission. Elle sera composée de 12 personnes : 3 élus et 9 spinosiens.

Beaucoup de gens se sont proposés pour apporter leur aide (différents âges et savoir-faires) des représentants d'associations également.

Mme le Maire explique qu'il est proposé de créer cette commission lors de ce conseil municipal pour commencer à s'organiser. Noël est en vue, dont le marché de Noël organisé par Spin'events.

Gladys FLAMAND BAR précise que ce sera également l'occasion de se fixer sur d'autres événements : Pâques ...

Frédéric VIENOT demande quand aura lieu la première réunion. Il est répondu qu'elle devrait se tenir courant septembre.

Gladys FLAMAND BAR indique que des ateliers seront également organisés les mercredis après-midi pour mobiliser les ados, et les inclure dans la décoration.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de la création de la commission extramunicipale pour l'embellissement du village, qui sera placée sous la présidence de Gladys FLAMAND BAR.

V – Finances : décision de placement de fonds publics sur un compte à terme (Délibération n°D2026_056)
--

Eric MAISONNEUVE rapporte le dossier.

Il rappelle que lors du dernier conseil municipal ce point avait été abordé.

A ce jour, la commune dispose d'une trésorerie de 1,9 millions d'euros.

Au cours d'une rencontre avec le conseiller aux décideurs locaux, M. BEAUJARD (Inspecteur des Finances Publiques), il a été abordé la possibilité de placer des fonds publics.

Une commune peut placer de l'argent public sur un compte à terme rémunéré, dans certaines conditions, notamment lorsque les recettes sont issues d'une cession immobilière. Il est envisagé de placer la somme de 1 million d'euros, somme issue de la recette encaissée pour la vente des terrains ERL 1 & 2, pour un total de 1 325 928.02 €.

Le placement serait envisagé pour une durée d'un an, sur un compte à terme. Actuellement le taux est de 2.57 %. L'argent reste disponible.

Ce placement a reçu l'avis favorable du conseiller aux décideurs locaux de la commune, et du service « épargne » du trésor.

Jean-Pierre PILLON demande s'il sera possible de sortir avant les 12 mois. Eric MAISONNEUVE répond par l'affirmative, et sans pénalités.

A l'unanimité le conseil municipal décide du placement de la somme de 1 000 000 €, sur un compte à termes, pour une durée maximale de 12 mois.

VI – Modification du tableau des emplois communaux (Délibération n°D2026_057)

Karine DEBEAUNE présente le projet de délibération.

Une réflexion a été engagée sur le fonctionnement école / partie périscolaire. Il est prévu une évolution de certains contenus de poste.

L'un des postes d'ATSEM va être republié, avec une augmentation du temps de travail hebdomadaire (passage de 24.52h à 29.50h)

Marie LABROSSE GROSSET explique qu'après avoir fait les entretiens découverte et réalisé une phase d'observation, il a été décidé de ne pas renouveler un agent chargé de l'entretien, et de transférer certaines tâches de cet agent vers un autre poste d'ATSEM.

Il a été par ailleurs proposé de renouveler l'agent d'entretien des locaux scolaires pour un cdd de 3 ans.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification du tableau des emplois communaux, dans les conditions exposées ci-dessus.

VII – Approbation du nouveau règlement intérieur de la cantine scolaire (Délibération n°D2026_058)
--

Marie LABROSSE GROSSET rapporte le dossier. Le projet de règlement intérieur a été transmis en amont aux conseillers municipaux.

Les principaux changements sont les suivants :

- Allègement des sanctions
- Signature une fois du règlement intérieur en début d'inscription
- Baisse du tarif du repas
- Maintien des frais de gestion de 25€ par famille
- Exception : pour faire déjeuner un enfant non inscrit sur une journée, une pénalité de 3.50€ par repas sera appliquée

Le règlement a été relu par Valhorizon, qui a fait une remarque concernant l'article 8, concernant le comportement. Cette année ils n'ont pas eu à déplorer de problèmes de comportement. Un entretien avec une seule famille a été fait cette année par Quentin, le directeur de l'accueil périscolaire.

Frédéric VIENOT fait une remarque concernant l'article 4, pour le cas d'un enfant non inscrit. Il est d'accord sur le fond, mais il aurait aimé adjoindre une précision sur l'enfant qui mange habituellement, et que l'enfant puisse avoir des allergies.

Il demande la modification suivante : A titre exceptionnel, après double vérification mairie et parents, et dans la limite des repas disponibles, l'enfant pourra être accueilli après accord entre les services de mairie et les représentants légaux.

Marie LABROSSE GROSSET explique que c'est ce qui est déjà fait aujourd'hui.

Elle précise avoir eu le cas il y a quelques semaines. Il s'agissait d'une demande des parents, et l'enfant avait été accepté.

Eric MAISONNEUVE demande ce qu'il en est lorsqu'un parent ne répond pas. Marie LABROSSE GROSSET précise que l'esprit est de répondre aux cas exceptionnels.

Jean-Pierre BOUTY demande ce qu'il en est s'il y a désaccord entre le régime alimentaire et les repas délivrés.

Marie LABROSSE GROSSET répond que c'est connu dès l'inscription : repas avec ou sans viande, et s'il y a des allergies, elles sont déclarées dans le dossier d'inscription.

Il est précisé qu'après adoption du règlement intérieur, les inscriptions seront ouvertes.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire.

VIII – Participation financière au voyage scolaire des CM1 – CM2 (Délibération n°D2026_059)
--

Mme le Maire ne participe pas au vote, sa fille étant concernée par ce voyage scolaire.

Marie LABROSSE GROSSET rapporte le dossier.

Un projet de classe verte en Isère, pour la classe des CM1 CM2, a eu lieu du 15 au 19 juin 2026. 25 élèves ont participé à ce séjour.

La municipalité a proposé une participation de 500 €, versée à la coopérative scolaire.

Le Sou des Ecoles participait aussi, mais cela ne couvrait pas l'ensemble des dépenses, car le Sou participe sur d'autres dépenses, pour l'ensemble des classes.

Pour Christine GREEN le Sou des Ecoles a pour but de mettre en place et financer des activités. Donc la commune subventionne le Sou et on refinance encore ?

Il est précisé que la Région a financé le transport, et que les familles ont versé une participation.

Il est rappelé que c'est un engagement de campagne, pour encourager l'école à faire des classes vertes et découvertes. La ligne a été prévue au budget.

Frédéric VIENOT n'est pas opposé sur la participation. Il estime que les 500 € auraient pu être intégrés dans la végétalisation de la cour de l'école, et que le Sou aurait pu abonder plus, cela était largement gérable par le Sou.

Mme le Maire indique que cela n'empêchera pas la mairie d'avancer sur le projet de végétalisation de l'école.

Marie LABROSSE GROSSET précise que d'autres dépenses ont été faites pour l'école : l'achat de 10 ventilateurs. Une subvention de 400 € a été sollicitée auprès d'EDF pour cet investissement.

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

Dominique VAGINET soumet au vote la délibération. A l'unanimité le conseil municipal approuve la délibération, et décide de verser une participation financière de 500 € à la coopérative scolaire de l'école SPINOSA pour la classe verte des CM1/CM2.

IX – Mise en place des études dirigées par les enseignants

Marie LABROSSE GROSSET rapporte le dossier.

Elle rappelle qu'il s'agit d'un engagement de campagne. Ce sujet est en discussion avec l'équipe enseignante depuis le 2^e conseil d'école.

Elle demande d'ajourner le sujet, et de l'inscrire pour le conseil municipal de septembre.

Toutes les affectations des enseignants ne sont pas encore connues, ce qui ne permet pas à ce jour de se positionner sur ce projet.

X – Information concernant le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Eric MAISONNEUVE rappelle que ce point a été abordé lors du dernier conseil municipal. Il rappelle que le PCS est déclenché lors d'un événement majeur, pour protéger la population. Le document est revu tous les 5 ans, et quand l'équipe municipale est renouvelée.

Le document est remis à jour pour l'adapter à la commune. Il a été procédé à une analyse des vrais risques : canicule notamment. 9 process ont été décrits.

La documentation a été partagée sur l'espace de travail de la Suite numérique.

L'organisation du Poste de Commandement Communal (PCC) a été remise à jour :

- DOS (Directeur des opérations de secours) : Mme le Maire, Jean-Pierre PILLON et Marie LABROSSE GROSSET
- RAC (Responsable des actions communales) : Dominique VAGINET, Eric MAISONNEUVE
- Cellule Sécurité : Christian GARCIA, Denis MARC et Frédéric VIENOT
- Cellule Logistique : Caroline LEGOUGE, Olivier PAOUR et Flavie WIDMAIER
- Cellule Hébergement Ravitaillement : Franck ROCHON du VERDIER, Josette GUERRIER et Christine GREEN
- Cellule Communication : Karine DEBEAUNE et Gladys FLAMAND BAR
- Secrétariat : Sylvie JAMBON, Vanessa ORGELET
- Main courante : Flavie WIDMAIER, Elyanne ROSNER

Olivier PAOUR a relu le document, il sera rajouté un volet liaison avec l'ensemble des bénévoles et forces vives de la commune. Sera également rajoutée la liste des personnes vulnérables. Ce document doit être simple et efficace.

Pour la suite de la procédure : le document sera finalisé et approuvé par arrêté du maire. Puis il sera transmis en préfecture.

Un DICRIM devra ensuite être élaboré. Il prendra la forme d'un flyer qui indiquera synthétiquement ce qu'on doit faire en cas de crise.

Et dans les 12 mois un exercice devra être organisé.

A noter que la CCDSV doit élaborer un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) et qu'il doit être finalisé avant fin novembre 26.

Mme le Maire remercie Eric MAISONNEUVE et Olivier PAOUR de s'être saisis de ce dossier, et pour le travail réalisé.

XI – Information diverses

⇒ Prochain Conseil Municipal : 02/09/2026 à 19h30.

⇒ A noter : dates des élections présidentielles pour la tenue du bureau de vote : les 18/04 et 02/05/2027.

⇒ Mme le Maire informe que Karine DEBEAUNE a été recrutée à la CCDSV pour occuper le poste de DGS (Directrice Générale des Services)

L'ensemble du conseil municipal la félicite.

Karine DEBEAUNE explique qu'il s'agit d'une très belle proposition et opportunité professionnelle, qui correspond à son grand attachement à l'intercommunalité. Elle démissionnera de son mandat d'adjointe, son mandat d'élue n'étant pas compatible avec ce poste. Elle précise qu'elle avait à cœur que St Bernard retrouve une place dans la CCDSV, et c'est chose faite car Mme le Maire a été élue vice-présidente de la CCDSV.

Jean-Pierre PILLON fait le point sur les dossiers relevant de sa délégation :

- PATA (Points à Temps Automatique) : opération annuelle d'entretien des voiries. La Sté THIVENT a remporté le marché. La réfection de la voirie du Gravier Vaillant vers les points d'apports volontaires a été ajoutée. Le marché s'élève à 27 000 € TTC. Le balayage des voiries a été fait. Il remercie Francis BLOCH, Pierre Louis BALLET, Eric MAISONNEUVE et Frédéric VIENOT pour le marquage des trous à reprendre sur la voirie.
- Marché du jeudi : un nouveau commerçant arrive le 09/07 : un boucher charcutier : le GAEC GONON.
- WC place Utrillo : ils ont été déclarés non conformes par la CCDSV, ils seront démolis.
- Commission urbanisme prévue le 09 juillet 2026. A l'ordre du jour notamment : les résultats sur l'enquête du stationnement résidentiel, et le Prieuré.
- Courriers envoyés à certains propriétaires pour entretenir leurs terrains, et les faucher. Notamment à la Carrière (incendie de 2005)

Caroline LEGOUGE indique :

- Canicule : le CCAS a été mobilisé, les personnes vulnérables ont été contactées. La salle PERRYON, salle climatisée, a été ouverte de 11h à 21h. Un registre a été ouvert. Elle fait un appel aux personnes non contactées par le CCAS, si elles ont besoin d'aide, ne pas hésiter à se faire connaître en mairie.
- Vin d'honneur conscrits : en cours d'organisation, et appel aux volontaires

Franck ROCHON du VERDIER fait le point sur les dossiers relevant de sa délégation :

- Webinaires suivis récemment : sur l'isolement (750 000 pers âgées sont en situation de mort sociale. Concernant l'engagement bénévole : il est ponctuel, mais fidèle et

durable, il y a de plus en plus de jeunes. COP AURA sur la planification écologique : déclinaison de la COP au niveau régional, des idées intéressantes sur ce que font les communes. Concernant les Cyber attaque, soyons vigilants ! Accès et mot de passe complexes, sauvegarde des données, ne pas cliquer sur les liens reçus, dissocier le personnel du professionnel.

- 28/06 : visite du café associatif à Lucenay. Pleins d'informations ont été prises. Olivier PAOUR et Eric MAISONNEUVE ont également visité le café associatif à Morancé (550 adhérents) Il y a un lien social génial et intergénérationnel.
- Associations : le 15/06 a eu lieu la réunion des présidents des associations spinosiennes. Un recueil des besoins des associations a été réalisé. Travail en cours sur le forum des associations organisé le 04/09. Un groupe de travail s'est tenu le 07/07 sur le stationnement des grands événements. Marie LABROSSE GROSSET précise que les assistantes maternelles seront également présentes au forum des associations.
- Fête des conscrits : du 17 au 19/07. Certainement feux d'artifice interdits.
- 28/08 : Boules
- 15/09 : réunion publique Spin'events sur marché de Noël.
- 05/07 : Spin game. Mme le Maire et Frédéric VIENOT ont participé avec leur équipe., Bel événement, très bien organisé.
- Classes en 7 : match de foot retransmis.
- Sou des Ecoles : goûter de fin d'année décalé au 03/07.

Manifestations bien remplies en juin.

Marie LABROSSE GROSSET précise que le dimanche 05/07 les conscrits ont visité Mme MATUR. Ce fut un beau moment.

Eric MAISONNEUVE indique :

- Concernant la modernisation mairie, le wifi fonctionne maintenant
- Une commission des finances a eu lieu en juin : 2 groupes de travail ont été constitués. L'un d'eux concerne la maîtrise des dépenses de fonctionnement (Denis et Vanessa : pour rechercher des leviers d'économie et voir pour la mutualisation) Il faut d'ores et déjà penser à 2027 en construisant un plan pluriannuel d'investissement.

Jean-Pierre BOUTY invite la population à surveiller l'ambroisie, qui est presque en fleurs.

Gladys FLAMAND BAR fait part des projets en cours :

Accueil nouveaux arrivants : le 04/09/2026 à 18h30 au Mille Club.

Le samedi 05/09 matin avant le 2^e

café des élus, une visite du village sera proposée. Un travail est en cours pour l'élaboration d'un livret d'accueil.

Dominique VAGINET fait le point sur la procédure de révision du PLU :

La Sous-Commission urbanisme a préparé un dossier pour lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Date limite de réception des offres : le 06/10.

Mme le Maire remercie Dominique VAGINET pour le travail de rédaction accompli.

Marie LABROSSE GROSSET indique :

- Piscine 2026-2027 : une nouvelle convention a été signée avec Trévoux, pour 11 séances, au 1^{er} trimestre 2026.
- 3^e Conseil d'école : 130 élèves inscrits pour l'année prochaine, des effectifs en hausse (124 élèves cette année)

Il a été abordé la question du stationnement devant l'école. Une demande a été formulée par les représentants des parents d'élèves (RPE) pour étudier un centre aéré le mercredi et pendant les vacances scolaires. Un sondage sera fait à la rentrée par les RPE. La commune a été remerciée pour la mise à disposition de la salle du conseil municipal en cette période caniculaire.

Spectacle au Galet : la commune est favorable pour prendre en charge le transport

Josette GUERRIER remercie les bénévoles du CCAS qui visitent les personnes vulnérables.

Olivier PAOUR fait part de son agréable surprise après son absence de quelques semaines : il a constaté une ambiance agréable, un climat serein et détendu à la mairie, et en félicite les élus.

Karine DEBEAUNE indique qu'une commission Dynamique Citoyenne s'est tenue la semaine dernière, au cours de laquelle un débrief du 1^{er} café des élus et de la cérémonie du 8 mai a eu lieu.

A noter : visite commentée du village et café des élus le 05/09/2026.

Une refonte du site internet de la commune est en cours pour le moderniser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Signatures :

Bélanda TERACOL, Maire



Secrétaire de séance, Flavie WIDMAIER

